

## Mauvaise orientation

Par **Celinee**, le 17/09/2021 à 12:52

Bonjour,

Je vous explique mon problème. J'ai fini mon année de Master 2 en droit des affaires à Paris. À l'issue de cette année, j'ai obtenu un stage qui a commencé en septembre dans une entreprise de luxe en droit des affaires (concurrence, distribution,..).

Cependant, au cours de l'été, j'ai travaillé dans un cabinet de droit pénal comme assistante stagiaire (ma mère connaissait l'avocat, il était sous l'eau et avait besoin d'aide, je l'ai donc dépanné).

Mais je me suis prise de passion pour le droit pénal, j'ai également eu à traiter de droit pénal des affaires et là j'ai vraiment pour la première fois trouver ma voie.

Néanmoins, là mon stage ne me satisfait pas, je fais du droit de la concurrence etc. mais je pense tout le temps à mon autre stage qui m'avait vraiment plu.

J'ai également une amie qui est actuellement en stage en droit pénal et pénal des affaires à Paris dans un excellent cabinet, et vraiment ce qu'elle fait est ce que j'ai toujours recherché. J'ai accepté ce stage en septembre car j'avais peur de ne pas trouver autre chose, et là je me retrouve bloquée pour 6 mois.

J'aimerais vraiment me réorienter en droit pénal des affaires et pénal général, mais j'ai peur que l'entreprise de luxe fasse peur, qu'on se dise que je ne pense qu'aux chiffons alors que cela n'a jamais été une passion pour moi. Je voulais voir le métier de juriste d'entreprise, c'était un peu le chemin logique après mon master et j'avais très peur de me retrouver sans rien en septembre, je me suis précipitée sur l'offre.

Vous pensez que j'ai une chance de changer de voie ? J'envisage de reprendre un Master en droit pénal des affaires ou contentieux à la rentrée prochaine. Serais-je dévalorisée par l'entreprise dans laquelle je travaille ?

J'ai pensé à rechercher pour février un second stage mais en contentieux commercial, cela me permettrait de m'approcher un peu de ce que je recherche tout en restant en cohérence avec mon parcours non ?

Je vous remercie par avance pour votre aide.

Par **Heristal**, le 17/09/2021 à 14:11

Hello,

Si tu envisages effectivement de faire un M2 en droit pénal des affaires (ou autre), tu ne seras évidemment pas dévalorisée par une expérience dans une entreprise. Au contraire !

Tu seras en concurrence avec des gens qui ont moins d'expérience que toi, donc tu as un avantage certain !

Et profite de disposer de temps avant la prochaine rentrée pour faire un CDD ou un stage après ton actuel dans un cabinet du domaine de ton choix (ou si tu ne trouves pas en pénal / pénal des affaires) en conformité :) La conformité / compliance c'est la voie royale pour le droit pénal des affaires :)

Bref, ça va le faire tu te fais du soucis sans raison je pense :)

Si jamais tu veux en discuter, mp moi :)

Bon courage !

Par **Celinee**, le 17/09/2021 à 18:15

Hello,

Je te remercie pour ta réponse bienveillante :)

En réalité si je me posais tant de questions c'est parce qu'un élève avocat en droit pénal et pénal des affaires m'avait dit que c'était mieux d'avoir une expérience moins "futile" si on souhaitait faire carrière dans un domaine aussi sérieux que le droit pénal et droit pénal des affaires. Je t'avoue que ça m'a beaucoup fait douter, c'est pour ça que j'ai commencé à m'inquiéter.

Je vais chercher un stage en compliance, pour février/ mars c'est un très bon conseil :)